

Elections régionales, 20 et 27 juin 2021

L'UNICEM propose une feuille de route aux futurs exécutifs régionaux

À l'occasion des élections régionales des 20 et 27 juin 2021, l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) réaffirme son rôle dans le développement des territoires (participation au développement économique, emplois non délocalisables, fiabilité des approvisionnements, contribution à l'économie circulaire, engagement dans la construction responsable, préservation de l'environnement, développement de la biodiversité...) et veut faire valoir ses propositions.

L'UNICEM souhaite ainsi interpeller les futurs Conseils régionaux pour qu'ils inscrivent dans leur feuille de route des engagements forts vis-à-vis de la filière afin de renforcer ses leviers d'actions.

Les sites industriels des entreprises adhérentes à l'UNICEM, notamment les carrières et les unités des production Béton prêt à l'emploi, sont répartis sur l'ensemble du territoire, au plus proche de leurs clients, favorisant les circuits courts en permettant une forte réactivité, une rapidité des livraisons et une adaptation immédiate à la demande. Situées en amont de la filière du BTP, nos entreprises contribuent à maintenir et à attirer une activité industrielle au cœur des territoires. Le prix de certains de ces produits, comme les granulats, sont très sensibles au coût du transport, et la proximité de l'approvisionnement est un élément clé pour la compétitivité des entreprises situées en aval de notre activité.

Par ailleurs nos implantations participent à la création et au maintien de l'emploi en dehors des villes et des métropoles, permettant ainsi la préservation, en complément de l'activité agricole, d'une population active et de villes et villages dynamiques dans les zones rurales. Elles financent également, par leur participation à la fiscalité locale, l'économie et le développement des communes.

Afin de consolider le rôle de nos entreprises dans le développement de leurs territoires, les Régions, qui disposent de leviers permettant de soutenir le développement économique, doivent les soutenir par des mesures tangibles et ambitieuses. Pour ce faire, l'UNICEM sollicite les futurs conseils régionaux sur quatre thématiques prioritaires.

Le transport des matériaux

- Les sites de proximité de la filière alimentent les chantiers de construction régionaux, et les véhicules des entreprises de la filière doivent pouvoir accéder au cœur des agglomérations. Conscients, en accompagnement de la mise en place des ZFE, de la nécessité de limiter encore davantage les émissions de CO₂ liées au transport, nous demandons le soutien financier des Régions pour accompagner nos entreprises à s'équiper en nouveaux matériels et développer le maillage en réseaux de distribution d'énergies alternatives.
- Nous demandons que, si la mise en place d'une écotaxe régionale sur les poids lourds devait être décidée, elle ne s'applique pas aux transports de courte distance afin de ne pas pénaliser les transports de marchandises quotidiens comme les livraisons sur les derniers kilomètres qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un report modal.

Le respect du principe d'équité entre matériaux dans la commande publique

Au vu de leur durabilité, de leurs performances thermiques, de leur capacité à intégrer des solutions alliant divers matériaux, le béton ou la pierre, matériaux locaux par excellence, sont les partenaires des solutions constructives bas-carbone.

- Nous plaçons pour un traitement équitable avec les matériaux biosourcés. C'est grâce à la complémentarité, la mixité que nous parviendrons collectivement à atteindre l'objectif de la neutralité carbone dans la construction.
- Les Régions sont maîtres d'ouvrage et apportent leur financement sur nombre de constructions ou entretiens de bâtiments ou infrastructures. Nous demandons que les Régions soutiennent les entreprises de notre filière comme elles peuvent soutenir les filières biosourcées, en utilisant le levier de la commande publique pour encourager le recours à des matériaux locaux et mieux-disants.
- En ce qui concerne le soutien à l'industrie de la pierre de construction, nous demandons que les Régions favorisent la commande directe en développant un allotissement adapté pour les matériaux.

La formation

Attirer des jeunes et des talents dans nos filières est l'une de nos priorités. En effet, le secteur recrute 1 400 collaborateurs chaque année. L'UNICEM gère trois campus de formation d'apprentis qui accueillent 1000 jeunes par an et permet aux salariés de faire évoluer leurs compétences tout en élevant leur niveau de qualification par l'obtention de plusieurs CQP dédiés aux activités des entreprises du secteur. L'UNICEM attend le soutien indispensable à ses structures de formation afin que ses entreprises puissent disposer de collaborateurs performants et adaptés à leurs évolutions technologiques.

- Nous souhaitons que les Régions accompagnent de nouveau les apprentis dans leur mobilité (entre le CFA et le domicile, entre le domicile et l'entreprise) et les accompagnent également dans la recherche et dans le financement de leur logement.
- Sur l'information et l'orientation, les Régions doivent faciliter la mise en relation des jeunes avec les CFA de la région, associer les branches professionnelles aux campagnes d'orientation, et ouvrir davantage les portes des lycées aux branches et aux entreprises afin que l'apprentissage puisse y être présenté.

L'économie circulaire

Le secteur bénéficie d'une large expérience dans la gestion des déchets inertes du BTP et dispose d'une expertise reconnue en faveur d'une économie circulaire.

- L'UNICEM souhaite être systématiquement intégrée, via les UNICEM régionales, à l'élaboration ou la révision des différents documents de planification : plan de gestion des déchets du BTP et plan d'action régional en faveur de l'économie circulaire. Elle demande également à être associée ou consultée lors de la révision des SRADDET.
- La filière sollicite le soutien des Régions pour accompagner la réalisation par nos entreprises d'investissements novateurs permettant d'améliorer le tri et ainsi d'augmenter les volumes et la qualité de matériaux recyclés.

Contact presse : VILLAMONET

Angéline Causse – P : 06 70 19 08 51 - acausse@villamonet.fr
Sandrine Palmeira – P : 06 29 48 34 06 – spalmeira@villamonet.fr

- En matière d'environnement, les réaménagements des sites de carrières sont une véritable opportunité pour les territoires. La réhabilitation d'un écosystème qui préserve la biodiversité doit être soutenue par les Régions. Nous souhaitons que les UNICEM régionales soient associées aux travaux des offices régionaux de la biodiversité.

« En amont du secteur de la construction, la filière des matériaux minéraux de construction représente une activité 100 % locale, qui extrait, transforme et met en œuvre des matériaux dans une même région économique. L'UNICEM demande aux futurs exécutifs régionaux de soutenir, par des mesures tangibles et ambitieuses, les entreprises de la filière, qui contribuent fortement à la vie économique locale et sont des acteurs-clés de la dynamisation des territoires », déclare Alain Boisselon, le président de l'UNICEM.

À propos de l'UNICEM :

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, ...), les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi, ainsi que les métiers qui leur sont associés. L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 7100 sites à travers le territoire. La fédération représente 73 % des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires. Pour en savoir plus : www.unicem.fr